

1 - Une monnaie locale et citoyenne, c'est quoi ?

2 - Pourquoi utiliser le Céou ?

3 - Qui peut utiliser le Céou ?

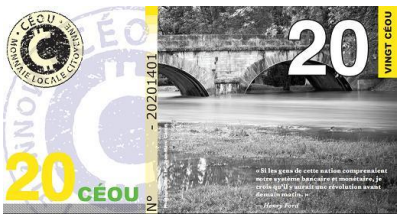
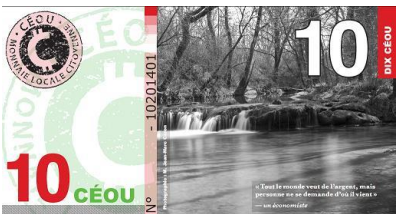
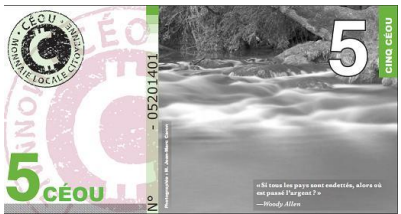
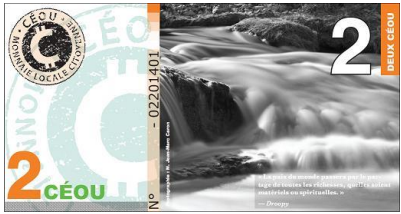
4 - Comment adhérer à l'A.M.I.C. Céou et me procurer des Céous ?

5 - Comment acheter avec mes Céous ?

6 - Où puis-je utiliser mes Céous ?

7 - La valeur des Céous ?

8 - Le Céou est-il reconvertible en Euro ?



Le CÉOU

La monnaie locale et citoyenne

Guide d'utilisation



L'association A.M.I.C. Céou

WWW.amic-ceou.fr

Courriel : fondeurs@amic-ceou.fr

1 – Une monnaie locale et citoyenne, c'est quoi ?

C'est une monnaie qui favorise les échanges locaux, soutenables, respectueux des humains et de la nature. Elle dynamise le lien social. Elle a été lancée le 8 mars 2014.

2 - Pourquoi utiliser le Céou ?

Pour encourager les citoyens à devenir acteurs de la vie locale et les aider à penser différemment le rapport à l'argent, qui alors ne sert qu'à l'économie réelle et retrouve ainsi sa seule fonction d'usage.

3 - Qui peut utiliser le Céou ?

Toutes les personnes qui le souhaitent en adhérant à l'association A.M.I.C. Céou : commerçant, entreprise, association. L'adhésion de 5,00 € se fait aux comptoirs de change.

4 - Comment adhérer à l'A.M.I.C. Céou et me procurer des Céous ?

Je règle ma cotisation annuelle de 5 € et je me procure des céous dans un des comptoirs de change, fixes, présents sur le tour de ville de Gourdon qui sont : la librairie "Des livres et vous" et au comptoir de change volant du marché de Gourdon, le samedi matin.

(Voir information à l'entrée du marché).

5 – Comment acheter avec mes Céous ?

Lors d'un achat chez un commerçant acceptant le Céou, vous échangez des biens et/ou des services contre des Céous.

6 - Où puis-je utiliser mes Céous ?

Plus de 40 commerces, artisans et prestataires de services acceptent le Céou principalement à Gourdon mais également dans le Pays Bourrian et les bassins de vie proches. Ils sont identifiés par un macaron vert apposé sur la vitrine leur lieu de vente.

7 - La valeur des Céous ?

Le Céou est une monnaie légale avec un taux de change de 1 Céou pour 1 Euro. Les différentes coupures des Céous sont :

20 céou – 10 céou – 5 céou – 2 céou – 1 céou

8 - Le Céou est-il reconvertible en Euro ?

Oui, exceptionnellement pour les commerçants, artisans et prestataires de services qui en font la demande à l'association...